

DOCUMENT DE RECOMMANDATIONS DES ONG INTERNATIONALES

3e Conférence du Bassin du Lac Tchad, 23 et 24 janvier 2023, Niamey, Niger

CONTEXTE

La crise du bassin du lac Tchad (BLT) reste l'une des plus longues au monde, avec un impact dévastateur sur la vie de millions de personnes au Cameroun, au Niger, au Nigeria et au Tchad (« les États du BLT »). Après près de 13 ans de conflit, 11 millions de personnes ont toujours besoin d'une assistance vitale. 2,9 millions d'entre eux sont des déplacés internes (dont 2 millions au Nigeria seulement), et 624 000 sont des réfugiés. Les conséquences désastreuses pour les populations de la région, notamment les déplacements et les traumatismes causés par la violence, associées à des interruptions prolongées de l'accès aux services de base, comme la nourriture, l'eau, le logement et la santé, ont rendu des millions de personnes dépendantes de l'aide pour leur survie. La crise dans le BLT a nécessité une action immédiate et décisive, y compris une assistance humanitaire sans entrave. Malgré cela, les plans de réponse humanitaire des États du BLT ont été constamment sous-financés.

La troisième Conférence du BLT, qui se tiendra à Niamey les 23 et 24 janvier 2023, offre une occasion unique de sensibiliser ses participants à l'impact catastrophique de cette crise et aux défis importants pour préserver l'espace humanitaire et garantir l'accès des populations à l'aide humanitaire et aux services sociaux de base. La Conférence pourrait également permettre de renouveler le soutien pour répondre aux besoins identifiés dans les plans de réponse humanitaire. Ce soutien est vital pour briser le cycle de la dépendance et de la vulnérabilité et pour permettre aux communautés touchées de trouver des solutions durables grâce à des activités humanitaires et de développement complémentaires.

En prévision de la Conférence, ce document, rédigé par les plateformes de coordination des ONG Internationales (ONGI) au Cameroun, au Niger, au Nigeria et au Tchad, énonce des recommandations concrètes à l'intention des donateurs et des participants, afin de garantir que les propositions des ONGI, fondées sur leur expérience du terrain, ainsi que celles des communautés qu'elles servent, sont adéquatement représentées et mises en œuvre - avant, pendant et après la troisième Conférence du BLT.

RECOMMANDATIONS

1. Il est impératif de reconnaître l'existence et de répondre aux immenses besoins humanitaires dans la région du BLT, ainsi qu'aux obstacles qui empêchent les personnes d'accéder à une assistance vitale. Le financement des donateurs doit être tout d'abord orienté vers la réponse à ces besoins et ne devrait pas soutenir des projets qui risqueraient de mettre les populations civiles en danger (par exemple, en accompagnant le retour de personnes dans des zones non sécurisées ou sans accès aux services de base). Les possibilités d'autosuffisance, y compris l'accès aux moyens de subsistance tels que l'agriculture, restent limitées dans les zones impactées par les hostilités et l'insécurité. Environ 5,6 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire sévère – le chiffre le plus élevé en quatre ans – et 300 000 enfants souffrent de malnutrition aiguë sévère. La diminution de la disponibilité de l'aide humanitaire, en raison d'un financement insuffisant ou détourné, compromettra la capacité des populations à répondre à leurs besoins fondamentaux, tout en essayant de reconstruire leur vie.

2. Les restrictions et les obstacles imposés par les gouvernements locaux/nationaux et l'armée doivent être levés pour permettre aux acteurs humanitaires d'atteindre les personnes dans le besoin. Au-delà des défis liés aux activités des GANE (groupes armés non étatiques), les opérations des ONGI sont également entravées par des obstacles bureaucratiques et administratifs intentionnels et non intentionnels. Ceux-ci vont d'un manque d'alignement des politiques à l'imposition de contraintes associées aux mesures antiterroristes, affectant la mise en œuvre d'une réponse humanitaire fondée sur les principes. De plus, les acteurs humanitaires sont confrontés à des soupçons ou à des accusations, par les autorités, d'engagement et d'affiliation avec les GANE, ce qui a, entre

autres, entraîné la suspension des opérations, des arrestations et des détentions, ainsi que l'incitation à des manifestations et des perceptions négatives du public.

3. Toutes les parties au conflit doivent veiller à ce que les civils, en particulier les femmes, les enfants et les autres groupes vulnérables, soient protégés pendant le conflit. Les violations graves des droits humains, qui ont été constamment et sans équivoque documentées tout au long du conflit, doivent être surveillées, signalées et traitées par le biais de mécanismes de responsabilisation établis et bien financés. Aucune solution ne sera durable sans la promotion de l'État de droit et la lutte contre les conséquences de la violence et des abus, y compris les violences sexuelles et basées sur le genre à l'égard des femmes et des filles, qui sont les conditions préalables au rétablissement de la confiance entre l'État et sa population. Le maintien de la protection des civils doit être central et conditionnel à tout soutien des donateurs.

4. La protection des civils doit jouer un rôle central dans les stratégies de stabilisation – et être une condition du financement des donateurs. La nature politique des efforts de stabilisation risque d'exacerber les besoins humanitaires et d'exposer les civils à la violence et à l'insécurité. Le soutien des donateurs, qu'il soit politique ou financier, doit être conditionné à la réalisation de critères, notamment la sécurité durable, la protection des civils et la disponibilité des services sociaux de base. Ces critères de référence devraient être identifiés avec les acteurs humanitaires, dans le cadre de consultations plus larges sur les programmes de stabilisation, et analysés en association avec des analyses de risques complètes centrées sur la protection. Les acteurs qui conçoivent et mettent en œuvre ces stratégies doivent rendre des comptes à la fois aux donateurs et aux communautés qu'ils entendent servir.

5. Tous les mouvements de population organisés doivent être menés de manière volontaire, sûre et digne, conformément aux normes internationales. Cela inclut le renforcement du partage d'informations et des consultations avec les communautés affectées. En effet, les retours et les réinstallations dirigés par le gouvernement ont exposé les communautés à des préjudices et ont aggravé les difficultés d'accès. Les donateurs doivent promouvoir le respect des normes internationales et de la protection des personnes déplacées et des réfugiés, et résister aux directives gouvernementales qui restreignent la fourniture d'aide humanitaire aux personnes déplacées, aux réfugiés ou aux communautés rapatriées/réinstallées, et soutenir la participation des acteurs humanitaires à la planification de ces mouvements.

6. L'ensemble du spectre des solutions durables doit être envisagé et soutenu ; des solutions doivent être explorées pour aider les personnes à retrouver leurs moyens de subsistance. Cela doit aller de pair avec la reconnaissance que dans certaines régions, notamment dans l'État de Borno au Nigéria, l'adoption d'une optique de développement/stabilisation est prématurée, voire dangereuse pour sa population. L'éventail complet des solutions (retours, réinstallation et intégration locale) doit être exploré pour identifier celles qui sont réalistes, durables et humaines, afin de faciliter une (ré)intégration significative et d'éliminer les besoins associés au déplacement. Dans les zones où les conditions sont propices à des solutions durables, des approches innovantes doivent être envisagées, y compris des approches locales pour un impact durable et à long terme.

7. Pour répondre aux besoins humanitaires croissants dans les États du BLT, les donateurs doivent promouvoir la coordination et éviter la confusion entre les différents flux de financement – stabilisation, développement et humanitaire. Des mesures doivent être prises pour s'assurer qu'un financement approprié soit alloué à la mise en œuvre de l'action humanitaire basée sur les principes, pour répondre aux besoins des plus vulnérables. Cela doit se faire tout en stimulant la coordination, pour s'assurer que le financement du développement, plus « tangible » pour les acteurs gouvernementaux, ne se fasse pas au détriment des financements d'urgence et contribue bien à s'attaquer aux causes profondes, lorsque les conditions sont propices. Les résultats concrets peuvent inclure des engagements financiers pour 2023/2024, comprenant un financement flexible et pluriannuel. Les flux de financement doivent répondre aux besoins humanitaires des populations et toutes les stratégies de financement doivent évoluer vers une stratégie « les gens d'abord » centrée sur les communautés dans le besoin, dans le respect des Conventions de Genève et des Principes humanitaires.

8. La coordination entre les acteurs humanitaires, de développement et de stabilisation, y compris les ONGI et les ONG nationales, doit être renforcée par un engagement systématique et significatif. Dans le contexte du BLT, un environnement précaire où une multitude d'acteurs mettent en œuvre des mandats et des activités variés et

parfois concurrents, il est impératif de créer un espace adéquat pour des échanges réguliers et une coordination efficace entre tous les acteurs, y compris les gouvernements, les militaires et les acteurs de l'aide, afin de protéger l'aide humanitaire et assurer un accès sans entrave à l'assistance pour les populations affectées. Cette coordination devrait promouvoir une analyse et une cartographie conjointes des domaines de travail respectifs, afin de faciliter des conversations pratiques basées sur les spécificités territoriales.

9. Les donateurs doivent réduire le fossé existant entre les questions de changement climatique et d'assistance humanitaire et soutenir davantage de programmes pour une agriculture résiliente au climat, des programmes de transferts monétaires anticipatifs et des investissements dans des programmes de sécurité semencière. Le changement climatique a été identifié comme un multiplicateur de menaces dans les contextes fragiles, avec des effets particulièrement perniciose dans le BLT. La dégradation de l'environnement exacerbe les défis auxquels est confrontée sa population essentiellement rurale, en sapant les moyens de subsistance et les capacités d'adaptation, en aggravant les conflits liés aux ressources ainsi que la probabilité de recrutement dans des groupes armés. Les donateurs ont la possibilité, grâce à leurs promesses de soutien au Cameroun, au Niger, au Nigéria et au Tchad, de leur permettre de s'adapter aux menaces du changement climatique.

CHINGO (Coordination of Humanitarian International Non-Governmental Organizations in Cameroon)

CONGI (Coordination des ONGI au Tchad)

NIF (Nigeria INGO Forum)

OIREN (ONG Internationales Représentées au Niger)

Contacts :

Cameroun

Elena Vicario

Coordinatrice CHINGO a.i.

elena.vicario@nrc.no

+237 677 700 700

Niger

Mohammed Chikhaoui

Coordonnateur Humanitaire OIREN

mohammed.chikhaoui@rescue.org

+227 80 07 00 48

Nigéria

Camilla Corradin

Directrice

Nigeria INGO Forum

ccontradin@ingoforum.ng

+234 90 87 22 76 57

Tchad

Audrey Hernandez

Directrice Pays

Concern Tchad

audrey.hernandez@concern.net

+235 66 51 57 49